

PROCES-VERBAL

RELATIF A L'ELECTION DU PRESIDENT

DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'EAU DE L'ASSAINISSEMENT DE GUADELOUPE

L'an deux-mille vingt-six, le neuf juin à dix heures, le Comité syndical du Syndicat mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe, légalement convoqué son Président, Monsieur Ferdy LOUISY, s'est réuni sous la présidence du doyen d'âge, Monsieur Henri YACOU, représentant de la Communauté d'agglomération du nord Basse-Terre.

MEMBRES DU COMITE SYNDICAL				PRESENTS	ABSENTS	REPRESENTES PAR
	CIVILITE	PRENOM	NOM			
1	M.	Jean	BARDAIL	X		
2	Mme	Myriam	BROSIUS	X		
3	M.	Gabriel	FOY	X		
4	M.	Jean-Louis	FRANCISQUE		X	M. J-L EDOM
5	M.	Guy	LOSBAR		X	Mme I. AMIRELLE-JOMIE
6	M.	Didier	MERIDAN	X		
7	M.	Thierry	ABELLI	X		
8	Mme	Isabelle	AMIREILLE-JOMIE	X		
9	M.	Adrien	BARON	X		
10	M.	Ary	CHALUS		X	M. Henri YACOU
11	M.	Alain	CUIRASSIER	X		
12	M.	Jean-Philippe	COURTOIS		X	M. Jean BARDAIL
13	M.	Philippe	DEZAC		X	Mme S. GUSTAVE DIT DUFLO
14	Mme	Karine	DESSOUT	X		
15	M.	Jean-Luc	EDOM	X		
16	M.	Camille	ELISABETH		X	M. Blaise MORNAL
17	Mme	Mariane	GRANDISSON	X		
18	Mme	Eliane	GUIOUGOU	X		
19	Mme	Sylvie	GUSTAVE-DIT-DUFLO	X		
20	M.	Yvan	MARTIAL		X	Mme M. BROSIUS
21	M.	David	MONTOUT		X	M. A BARON
22	M.	Blaise	MORNAL	X		
23	M.	Daniel	MOUSTACHE	X		
24	M.	Pierre	PORLON	X		
25	M.	Hugues dit Philippe	RAMDINI	X		
26	Mme	Marie-Hélène	SALOMON	X		
27	M.	Jules	OTTO		X	M. G. FOY
28	M.	Henri	YACOU	X		
M. Alain LASCARY, Président par intérim de la Commission de surveillance				X		

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Henri YACOU, doyen d'âge de l'assemblée.

Conformément à l'article L.2115 du Code général des Collectivités Territoriales, Madame Karine DESSOUT est désignée secrétaire de séance. Elle procède à l'appel nominal des membres.

19 élus sont présents, 9 sont absents, et les procurations sont comptabilisées, le président de séance constate que les conditions de quorum sont réunies.

Après avoir rappelé les dispositions des articles L. 2122-7 et L.2122-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, le président de séance invite le Comité syndical à procéder à l'élection du Président.

A l'issue de l'appel à candidatures lancé par le président de séance, une candidature unique est enregistrée : Monsieur Henri YACOU.

1° Résultats du premier tour de scrutin

Assesseurs désignés pour assurer le déroulement du vote :

- Madame Myriam BROSIUS
- Monsieur Didier MERIDAN

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

- A) Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0**
- B) Nombre de votants (bulletins trouvés dans l'urne) : 28**
- C) Nombre de bulletins blancs ou nuls : 1**
- D) Nombre de suffrages exprimés (B-C) : 27**
- E) Majorité absolue : 15**

Monsieur Henri YACOU ayant obtenu 27 voix soit la majorité absolue, il est proclamé Président, il est immédiatement installé dans ses fonctions.

Le secrétaire de séance

Karine DESSOUT

Le Président de séance

Henri YACOU

Monsieur Didier MERIDAN

Madame Myriam BROSIUS